

COLLEGE BLAISE PASCAL
Rue Pasteur
Argenton les Vallées
79150 ARGENTONNAY
Tel : 05 49 65 70 54 ou 05 49 65 94 64
Télécopie : 05 49 65 93 21
Courriel : ce.0790003z@ac-poitiers.fr
Site du collège : www.collegeblaisepascal.com

Année scolaire **2021 / 2022**

N° de séance : 1

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 28 septembre 2021

DE 18h à 19h15

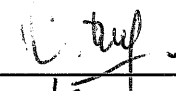
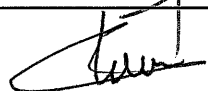
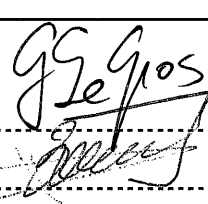
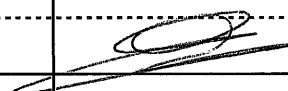
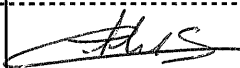
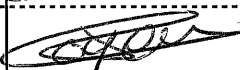
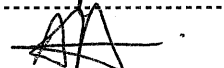
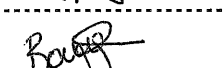


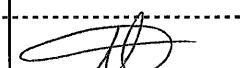

Le Conseil d'Administration s'est réuni sur convocation du Chef d'Etablissement transmise aux différents membres le 20 septembre 2021.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du Procès verbal du précédent CA du 1^{er} juillet 2021
- Bilan de Rentrée 2021-2022
- Vie dans l'établissement :
 - Protocole sanitaire simplifié
- Vie Pédagogique :
 - Auto-évaluation de l'établissement
 - pHARe
 - Journée de formation « Médiation par les pairs »
- Questions diverses
- Informations diverses

Nombre réglementaire des membres du Conseil d'Administration : **24**
Quorum : **13**
Nombre de membres effectivement présents : **13 puis 14**

ONT PARTICIPE A CETTE REUNION

NOM - PRENOM - FONCTION	ABSENT(E)	EXCUSE(E)	SUPPLEANTS	EMARGEMENTS
<u>Président :</u> Mme EME Christine, Principale				
<u>Représentant de l'Administration :</u> M. CHAUVIERE Rémi, Adjoint Gestionnaire				
<u>Représentant du Personnel d'Education :</u> Mme HEBERT Léa, C.P.E.	X	X		
<u>Représentants des collectivités territoriales :</u>				
Mme LE GROS Gwenn, Conseillère Municipale				
M. BREMOND Philippe, Conseiller Départemental				
Mme PAULIC Claire, Conseillère Départementale	X	X		
<u>Personnalités qualifiées :</u>				
M. SALESSES Jean-François, Directeur CSC Nueil	X	X		
M. BERTRAND Olivier, Chef d'entreprise				
<u>Représentants des personnels de l'établissement :</u>				
M. LELIEVRE Romain, Enseignant	X	X	Mme BERNARD Leslie	excusée
M. CAILLAUD Sébastien, Enseignant				
Mme BROTHIER Evelyne, Enseignante	X	X	Mme GOYEAU Catherine	
Mme BA Frédérique, Enseignante	X	X	Mme ALLAIS Lucie	
Mme BOURGET Chloé, Enseignante				
Mme DUJOUR Gwendoline, AED	X	X	Mme GOURRICHON Jessica	excusée
Mme MOLLIERE Laure, Adjoint administratif				
Mme VIOLLEAU Muriel, ATTEE	X	X	Mme Yar Sandrine	excusée
<u>Représentants des parents d'élèves :</u>				
Mme AUDEBAUD Mireille				
Mme BLANCHARD Hélène				
M. BRARD Dominique	X	X	Mme LEON Marina	excusée
Mme TOURRENNE Nadège				
Mme COTILLEAU Céline	X	X	M. BOUSSEAU Bertrand	excusé
Mme BROSSARD Magalie				
<u>Représentants des élèves :</u>				
Melle BARON Charlotte	X	X	M. PRUDHOMME Gabriel	excusé
M. HOUET Malcolm	X	X	Melle LESAIN Romane	excusée
<u>Invités :</u>				
Mme GEHENOT Nelly	X	X		

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 28 septembre 2021

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>Ouverture de la séance à 18h04 par Madame Eme, Principale du collège. Elle propose un tour de table pour présenter M. Bertrand, nouvelle personnalité qualifiée. M^{me} Eme excuse M. Brémond, Conseiller Départemental, pour son retard.</p> <p>M^{me} Mollière, secrétaire, accepte d'assurer le secrétariat de la séance.</p> <p><u>Présentation de l'ordre du jour</u></p> <p>Madame La Principale présente l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Approbation du Procès Verbal du précédent CA du 1^{er} juillet 2021▪ Bilan de rentrée 2021-2022▪ Vie de l'établissement : Protocole sanitaire simplifié▪ Vie pédagogique : - Auto-évaluation de l'établissement<ul style="list-style-type: none">- pHARe- Journée de formation « Médiation par les pairs »▪ Questions diverses (aucune reçue pour ce CA)▪ Informations diverses. <p><u>I- Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2021</u></p> <p>M^{me} La Principale demande aux membres du Conseil s'ils ont des commentaires ou des observations à apporter au PV du précédent Conseil d'Administration. Puis elle le soumet à l'approbation.</p> <p style="text-align: center;">POUR : 13 voix ; ADOPTION A L'UNANIMITE</p> <p><u>II- Bilan de la rentrée</u></p> <p>M^{me} La Principale présente le bilan de cette rentrée 2021 en commençant par l'organisation générale et les effectifs dans chaque classe.</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 28 septembre 2021

COMPTE-RENDU DES DEBATS				Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
• <u>Effectifs des classes</u> :				
				Total
Niveau 6^{ème}	Mandela: 23	Parks : 21		44
Niveau 5^{ème}	Davis : 26	Gandhi : 27		53
Niveau 4^{ème}	Baker : 23	Coluche : 21	Veil : 21	65
Niveau 3^{ème}	Obama : 25	Winton : 23		48
Total				210
<p>M^{me} Eme fait remarquer que les classes ont des noms de personnalités qui se sont illustrées par leur action pour la Solidarité, thème du projet fédérateur pour cette année scolaire.</p> <p>Un point important est à noter : la forte baisse des effectifs par rapport à l'année précédente (210 élèves au lieu de 241). De plus 224 élèves étaient prévus en juin 2021 mais certains élèves ont déménagé et d'autres ont été affectés dans d'autres établissements.</p> <p>M^{me} Tourrenne, parent d'élève, est étonnée par l'effectif des 3^{èmes}. En 4^{ème}, ils étaient 29 et 30 par classe. Plusieurs d'entre eux ont souhaité partir en MFR ou en 3^{ème} Prépa-Métiers. Ces départs étaient déjà prévus dans les effectifs, par le Rectorat, en avril 2021.</p> <p>M^{me} Brossard, parent d'élève, indique que c'est une volonté des enfants de partir dans une autre voie que la voie générale, quand ils se dirigent vers des MFR et que leur choix est conforté par leur réussite dans cette voie.</p> <p>M^{me} Eme précise qu'une baisse démographique a été constatée par les Services de l'Education Nationale et que, par conséquent cette baisse des effectifs pourrait se produire encore. Un point positif sur la baisse est que les effectifs sont plus agréables dans les classes.</p>				
• <u>Rentrée du personnel</u> :				
<p>La rentrée a été chaotique au niveau des enseignants mais à ce jour, tous les postes ont été pourvus. M^{me} Eme présente les 8 enseignants juste arrivés dans l'établissement et les 3 nouvelles assistantes d'éducation.</p> <p>Pour ce qui est de l'équipe des agents de la Collectivité Territoriale, on constate qu'un mi-temps complémentaire aiderait bien : la demande faite l'an dernier devrait être étudiée en commission ultérieurement.</p>				

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 28 septembre 2021

COMPTE-RENDU DES DEBATS			Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat																				
<p>M^{me} Tourrenne, demande si les enseignants nouvellement nommés resteront par la suite. Plusieurs de ceux-ci sont des TZR (Titulaires de Zone de Remplacement) et ne sont donc affectés que pour une année, selon les besoins en remplacement dans les établissements.</p> <p>M^{me} Eme indique, ensuite, à M. Bertrand, personnalité qualifiée, qui demande quel est l'effectif des enseignants, qu'ils sont au nombre de 20. Les enseignants présents depuis plusieurs années sont moteurs dans l'équipe et impliquent les nouveaux dans la réalisation des projets. En contre partie, les nouveaux professeurs redynamisent l'équipe et sont contents de leur nomination dans l'établissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> Affectation des 3èmes : <table border="1"> <thead> <tr> <th>Juin 2021</th> <th></th> <th></th> <th>Total : 58</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2de Générale</td> <td>31</td> <td></td> <td>31</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">2de Professionnelle</td> <td>Scolaire</td> <td>Apprenti</td> <td rowspan="2">23</td> </tr> <tr> <td>21</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">1^{ère} année CAP</td> <td>Scolaire</td> <td>Apprenti</td> <td rowspan="2">4</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table> <p>1 élève est maintenu en 3^{ème}.</p> <p>En juillet, les 2 élèves qui n'avaient pas eu d'affectation en juin ont pu être affectés dans la filière qu'ils avaient choisie. Tous les élèves étaient donc fixés sur leur orientation au début des vacances d'été.</p> <p>M^{me} Eme précise que sur les 21 élèves partis en filière professionnelle, 9 avaient l'accord du Conseil de classe pour faire également une 2de Générale, au cas où ils souhaiteraient se réorienter par la suite.</p> <p>Il faut noter la part importante de travail des enseignants pour la structuration des projets d'orientation.</p> <ul style="list-style-type: none"> Résultats DNB 2021 : <p>Sur les 61 élèves inscrits à l'examen, 5 ont été refusés, 11 admis sans mention, 15 admis avec mention « assez bien », 15 admis avec mention « bien » et 15 admis avec mention « très bien ». M^{me} Eme félicite l'ensemble des équipes pour le travail effectué durant ces deux années passées, assez particulières.</p>				Juin 2021			Total : 58	2de Générale	31		31	2de Professionnelle	Scolaire	Apprenti	23	21	2	1^{ère} année CAP	Scolaire	Apprenti	4	2	2
Juin 2021			Total : 58																				
2de Générale	31		31																				
2de Professionnelle	Scolaire	Apprenti	23																				
	21	2																					
1^{ère} année CAP	Scolaire	Apprenti	4																				
	2	2																					

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 28 septembre 2021

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p><u>III- Vie de l'établissement : Protocole sanitaire simplifié</u> (Annexe 1)</p> <p>M^{me} Eme présente le document qui a été remis dès la rentrée. Un flottement autour du port du masque a été dissipé par l'établissement dès le départ : ne pouvant pas garantir le non-brassage des élèves pendant la récréation, il a été décidé de faire garder le masque dans la cour de récréation. En effet, les élèves ont besoin d'interactions avec leurs camarades et de mouvement pendant les moments de détente.</p> <p>Bien sûr, les informations communiquées au fur et à mesure à l'établissement seront données aux familles en cas de changement sur ce point.</p> <p><u>IV- Vie pédagogique</u></p> <ul style="list-style-type: none">• <u>Auto-évaluation de l'établissement :</u> <p>M^{me} Eme présente en quoi consiste l'auto-évaluation, que le collège doit réaliser. Chaque établissement doit réfléchir, compte tenu d'indicateurs obtenus à partir de statistiques et de questionnaires proposés aux élèves, aux familles et aux personnels (enseignants, administratifs et techniques), à un diagnostic des points forts et des points faibles de l'établissement.</p> <p>Le 1^{er} temps est un temps de réflexion, qui aboutira à la rédaction d'un rapport d'auto-évaluation à remettre pour le 26 novembre 2021, au Rectorat. 4 parcours seront interrogés : apprentissages et parcours des élèves ; la vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire ; l'établissement dans son environnement institutionnel et partenariat ; les acteurs, fonctionnement et stratégie de l'établissement.</p> <p>Dans un 2^{ème} temps, une équipe de 2 inspecteurs de l'Education Nationale et d'un chef d'établissement viendra rencontrer les acteurs de l'établissement selon le rapport d'auto-évaluation remis précédemment. Ce groupe de personnes extérieures établira, lui-aussi, un rapport.</p> <p>Les constats réalisés permettront de dégager des axes de travail pour la constitution du projet d'établissement et du contrat d'objectifs avec la DSDEN ainsi que la lettre de mission du Chef d'établissement.</p> <p>Un Conseil Pédagogique a permis de présenter la démarche à l'équipe enseignante et un comité de Pilotage permettra, lui, de valider la démarche et les pistes de travail émergeant des résultats aux questionnaires et de rédiger le rapport d'auto-évaluation.</p> <p>18h32 : Arrivée de M. Brémond, Conseiller Départemental.</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 28 septembre 2021

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>M^{me} Eme présente la composition du Comité de Pilotage : M. Chauvière, gestionnaire ; M^{me} Hébert, CPE ; les enseignants Mme Goyeau (Documentaliste) et MM. Gaillard (Technologie) et Rebeyrat (Sciences Physiques) ; M. Joncheraye, agent de maintenance ; M^{me} Le Gros et M. Thomas, parents d'élèves, 2 élèves de 3^{ème} et une personne de la Collectivité Territoriale de rattachement, sous la direction de M^{me} la Principale.</p> <p>Ce comité de pilotage se réunira 2 fois : pour l'analyse des éléments chiffrés et des réponses aux questionnaires, puis pour la rédaction du rapport d'auto-évaluation.</p> <p>M. Brémond se propose pour rejoindre cette organisation en tant que représentant de la collectivité.</p> <p>M^{me} Eme indique avoir sollicité les services du Rectorat pour nous apporter les questionnaires à proposer aux familles, aux élèves et aux personnels. Ce sont eux qui, ensuite, feront les analyses statistiques des réponses apportées.</p> <p>La discussion se fait ensuite sur la durée à laisser aux destinataires pour remplir le questionnaire : M. Caillaud, professeur, propose de ne laisser qu'une semaine et l'assemblée accepte.</p> <p>Une proposition de calendrier pour des ateliers de travail est présentée pour correspondre aux disponibilités de M. Brémond : ils doivent avoir lieu entre le 8 et le 15 novembre 2021 pour l'analyse des résultats et permettre la réunion du comité de Pilotage le 22 novembre à 18h.</p> <ul style="list-style-type: none">• <u>pHARe</u> : <p>M^{me} Eme indique que le dispositif pHARe, présenté aux chefs d'établissements le 15 septembre dernier, est un programme de lutte contre le harcèlement scolaire.</p> <p>Elle ajoute que c'est un programme intéressant mais qui arrive à un moment déjà fort chargé en projets. En accord avec l'équipe enseignante, il a été décidé de repousser l'adhésion à ce projet pour l'année 2022.</p> <p>En effet, il monopolisera 5 enseignants, qui devront suivre 8 jours de formation sur 2 années et 10 élèves ambassadeurs. Il y a la nécessité de participer à 3 concours autour du harcèlement scolaire, de réaliser 10h de séquences de travail sur le harcèlement et le cyber-harcèlement.</p> <p>Nous avons été notamment alertés sur le phénomène #anti2010. Le problème s'est réglé en soutenant l'énergie positive des élèves qui ont contrebalancé ce phénomène.</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 28 septembre 2021

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<ul style="list-style-type: none">• <u>Journée « Médiation par les pairs » :</u> <p>Après 2 premières journées de formation durant l'année scolaire 2020-2021, la dernière journée sera menée par l'AROEVEN le vendredi 15 octobre 2021 pour les 25 élèves médiateurs qui ont été retenus parmi les nombreux volontaires et pour les enseignants. Des élèves de 6^{ème} seront intégrés pour remplacer les 3^{èmes} qui sont partis.</p> <p>Les cours étant perturbés par cette formation, les emplois du temps ont été aménagés.</p> <p>A partir de cette intervention, une permanence d'élèves médiateurs pourra gérer les petits conflits, avec l'aide des professeurs formés.</p> <p>M. Brémond, Conseiller Départemental, apprécie le dispositif et indique qu'il est bon de libérer la parole et de partager les expériences.</p> <p>Il est indiqué que les élèves qui partiront à 12h20 ce vendredi 15 octobre bénéficieront d'une remise d'ordre pour la demi-pension.</p> <p>M^{me} Eme propose au vote la remise d'ordre pour le vendredi 15 octobre :</p> <p style="text-align: center;">POUR : 14 voix ; ADOPTION A L'UNANIMITE</p> <p><u>V- Informations diverses</u></p> <ul style="list-style-type: none">• <u>Campagne de dépistage</u> <p>M^{me} Eme informe qu'un formulaire de consentement est arrivé ce jour pour préparer une éventuelle campagne de dépistage de la Covid-19, organisée dans les établissements.</p> <ul style="list-style-type: none">• <u>Vaccination contre la Covid-19</u> <p>La 1^{ère} journée de la campagne de vaccination a eu lieu le mardi 21 septembre.</p> <p>M^{me} Cassin, maire de la commune d'Argentonay, avait proposé l'utilisation du gymnase pour accueillir l'équipe du SDIS mais c'est le site de la MFR de Boësse qui a été retenu. Les 10 élèves de l'établissement s'y sont rendus à pied.</p> <p>M^{me} Brossard, parent d'élève, demande si l'établissement connaît les enfants vaccinés. Mme Eme lui explique qu'on ne le sait pas et que nous n'avons pas à le demander. La procédure, en cas de cas positif au sein de l'établissement, fonctionne par contrôle de l'ARS. Elle indique que les parents sont très prudents</p>	



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 28 septembre 2021

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>et gardent leur enfant dès qu'il présente un symptôme suspect.</p> <p>M. Brémond annonce qu'à ce jour, le nombre de cas dans le département des Deux-Sèvres est passé sous le seuil des 50 et, qu'à partir du 4 octobre, les écoliers pourraient enlever leur masque.</p> <ul style="list-style-type: none">• <u>Restauration</u> <p>M. Chauvière présente la nouveauté pour cette année scolaire : tous les mardis, est proposé, au restaurant, du pain bio de la Ferme du Bois Morin, de Chiché. L'idée est d'augmenter la part du Bio proposé aux élèves et personnels. Actuellement, 63% des achats se font en local. 20% des achats sont bios, dont 18% en bio local. Ceci engendre une augmentation du coût du repas.</p> <p>Il annonce également que la forte baisse des effectifs du collège va faire chuter les recettes du restaurant (de l'ordre de 15 000 €).</p> <p>M^{me} Tourrenne demande si le nouveau chef de cuisine, M. Villeneuve, va rester au collège. M. Chauvière informe donc qu'il sera là jusqu'en décembre 2021 et qu'il fera tout pour qu'il puisse rester après cette date. M. Villeneuve s'investit beaucoup dans les projets et a un bon contact avec les élèves. La Direction des Ressources Humaines du Conseil Départemental envisage de refaire un concours pour un nouveau recrutement, sur le poste de chef de cuisine, avec possibilité pour M. Villeneuve de postuler à nouveau.</p> <p>M. Brémond demande qui suit le dossier afin d'appuyer la volonté de garder M. Villeneuve par la suite.</p> <p>M^{me} Eme reparle de la demande faite depuis plusieurs années au sujet d'un demi-poste supplémentaire pour les agents de la collectivité.</p> <ul style="list-style-type: none">• <u>PPMS</u> <p>La finalisation du système du PPMS se fera le 8 octobre 2021. Le système sera complet pour la mise en sécurité de l'ensemble des bâtiments du collège.</p> <p>M. Brémond s'excuse à nouveau pour son retard mais explique qu'il était en réunion au Conseil Départemental, justement, pour les collèges, avec le budget 2022 voté en décembre prochain.</p> <ul style="list-style-type: none">• <u>APE et parents délégués</u> <p>L'APE, qui a connu des jours difficiles repart, cette année, avec une liste complète de candidats au Conseil d'Administration et des parents qui s'investissent dans les conseils de classe.</p> <p>M^{me} Eme annonce qu'elle souhaite réunir les parents délégués aux conseils de classe (titulaires et suppléants) afin de les informer sur leur rôle.</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 28 septembre 2021

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>• <u>Orientation 3^{ème}</u> Les élèves de 3^{ème} iront au COME de Cholet et au COFEM de Bressuire, en janvier 2022.</p> <p>Par ailleurs, l'opération « Une classe en entreprise » lancée par le Rectorat est intéressante mais il semble compliqué de trouver une entreprise qui dispose d'une salle pour accueillir une classe entière pendant 2 jours complets. De plus, les enseignants souhaiteraient que les 3 classes de 4^{ème} puissent bénéficier de ce dispositif. M^{me} Eme lance donc une demande aux membres présents afin de trouver 3 entreprises qui accepteront d'accueillir chacune une classe. M. Brémond propose de voir avec le Club des Entreprises du Bocage Bressuirais, qui a déjà été sollicité. Mme Audebaud, parent d'élève, indique que la société Sothoform de Mauzé-Thouarsais a déjà accueilli des classes auparavant et qu'il faudrait peut-être leur faire une demande. M. Caillaud, enseignant, suggère que la contrainte de l'accueil pour 2 jours étant trop importante, peut-être serait-il plus simple de faire des visites d'entreprises locales par les élèves puis de faire un retour en classe avec les dirigeants des sociétés qui s'investiraient dans le projet. Plusieurs sociétés sont proposées : Procar-Demas, Sothoform, Body Nature, Galliance... pour faire des demandes.</p> <p>L'ordre du jour étant épuisé, Madame La Principale lève la séance à 19h15.</p> <p>La secrétaire de séance Laure MOLLIERE </p> <p>La Principale Christine EME </p>	